

# Étude exhaustive des taux de récidive chez les délinquants sous responsabilité fédérale

**Plusieurs mesures de la récidive révèlent une tendance à la baisse au chapitre de la récidive chez les délinquants sous responsabilité fédérale mis en liberté.**

## Pourquoi nous avons effectué cette étude

Le Service correctionnel du Canada (SCC) fait habituellement état des résultats organisationnels en se fondant sur les réincarcérations dans un établissement fédéral. Il est toutefois nécessaire de compter sur une mesure exhaustive de la récidive qui comprend à la fois les réincarcérations dans un établissement fédéral et les nouvelles infractions qui mènent à des sanctions provinciales ou territoriales.

## Ce que nous avons fait

L'étude actuelle a fourni une estimation des taux de récidive, en fonction des nouvelles condamnations qui ont mené à une réincarcération dans un établissement fédéral ou à des sanctions provinciales ou territoriales. Au moyen des dossiers contenus dans la base de données du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et des données extraites du Système de gestion des délinquant(e)s (SGD), l'étude a permis d'examiner les taux de récidive de tout type et de récidive avec violence après la libération, selon diverses périodes de suivi et selon le statut d'Autochtone et le sexe. Une cohorte annuelle de délinquants bénéficiant de leur première mise en liberté, sur une période de cinq ans s'étendant de 2007-2008 à 2011-2012, a été établie ( $N = 22\ 685$ ). Le codage des dossiers du CIPC a été effectué pour les délinquants libérés en 2007-2008 et ceux libérés en 2011-2012 ( $N = 8\ 441$ ). Des analyses supplémentaires ont permis d'examiner les taux de récidive par région, infraction répertoriée, type de récidive, âge, race et citoyenneté canadienne ou non.

## Ce que nous avons constaté

La statistique sur la récidive la plus fréquemment déclarée partout dans le monde est fondée sur les taux de nouvelle condamnation dans les deux ans suivant la libération. Selon les données combinées du SGD et du CIPC, le taux de récidive dans les deux ans suivant la libération pour toute la cohorte de 2011-2012 était de 23,4 %; le taux pour les hommes était de 24,2 % et celui pour les femmes s'établissait à 12 %. Les taux de récidive des délinquants autochtones étaient supérieurs, soit 37,7 % pour les hommes et 19,7 % pour les femmes (figure 1). Le taux de récidive avec violence pour tous les délinquants dans les deux ans suivant la libération était de 12 %. Ces taux étaient grandement inférieurs à ceux de la cohorte de 2007-2008, et les deux cohortes présentaient des taux plus faibles que ceux déclarés dans le précédent rapport sur les délinquants sous responsabilité fédérale mis en liberté en 1996-1997 (Bonta et coll., 2003), où le taux de nouvelle condamnation sur deux ans était de 40,6 % pour tous les délinquants et de 16 % pour les délinquantes. Selon les résultats fondés sur les données du SGD, les taux de révocation et de nouvelle condamnation ont diminué de façon constante chaque année, de 2007-2008 à 2011-2012, à l'exception du taux de récidive avec violence, pour lequel une légère hausse a été enregistrée pour la cohorte de 2011-2012 (figure 2). Une comparaison entre la gravité de l'infraction répertoriée et celle de la nouvelle infraction commise après la libération, alors que les délinquants étaient sous responsabilité fédérale, a montré que plus de 60 % des récidives étaient moins graves.

Figure 1. Taux de toute nouvelle récidive deux ans après la mise en liberté (taux de récidive avec violence deux ans après la mise en liberté entre parenthèses)

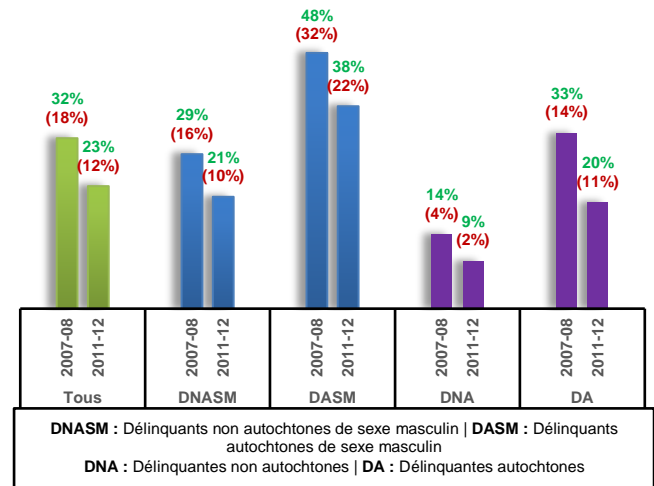
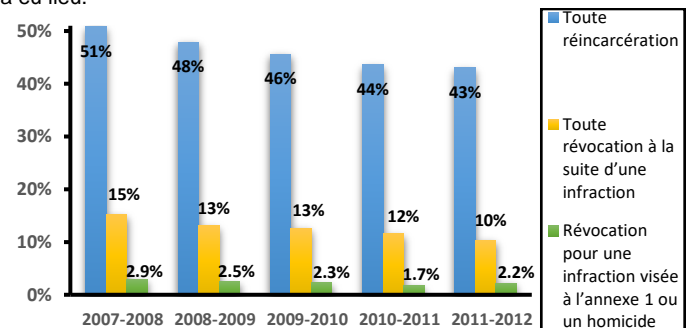


Figure 2. Taux de révocation selon l'exercice pendant lequel la libération a eu lieu.



## Ce que cela signifie

Une mesure normalisée de la récidive permet d'obtenir des données de référence pour évaluer l'efficacité d'un organisme à favoriser la réduction de la criminalité au fil du temps. Ces résultats les plus récents fournissent de multiples données indiquant une réduction de la récidive chez les délinquants sous responsabilité fédérale au cours des 10 dernières années.

### Pour de plus amples renseignements

Stewart, L.A., Wilton, G., Baglole, S. et Miller, R. (2019). *Étude exhaustive des taux de récidive chez les délinquants sous responsabilité fédérale* (Rapport de recherche R-426). Ottawa, Ontario : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.